



**[www.saint-cassien.fr](http://www.saint-cassien.fr)**

**Est maintenant opérationnel, n'hésitez pas à aller le visiter...  
Vous y trouverez de nombreuses informations sur la vie de la Commune.**

### **Informations communales**

#### ***Un point sur le Relais Assistantes Maternelles***

Le Relais Assistantes Maternelles « RAM » est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Le relais peut vous proposer une indication sur les modes d'accueil, un accompagnement dans la recherche d'une assistante maternelle, des renseignements sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre, des conseils pour les démarches administratives, des réunions d'échanges sur les thèmes liés à la petite enfance.

Le relais est aussi un lieu de rencontre pour les Assistantes Maternelles où elles peuvent trouver des éclaircissements sur l'agrément et le statut d'assistante maternelle, participer aux matinées d'animation avec les enfants qu'elles accueillent pour partager différentes activités d'éveil et rencontrer d'autres professionnels de la petite enfance.

Après plusieurs mois de concertation, le RAM des 5 communes a ouvert ses portes depuis le 1er mai 2012. Le recrutement de l'animatrice n'est pas encore finalisé.

Le bureau de l'association AIPE a réfléchi avec les animatrices actuellement en poste au sein de cette association et a proposé une solution permettant de concilier le service déjà en place sur les communes de Rives, Moirans et St Jean de Moirans, avec le démarrage du RAM sur les communes du « Club des 5 » (Charnècles, La Murette, St Blaise du Buis, St Cassien et Réaumont).

La solution retenue, à partir du mois de mai, est d'assurer une permanence administrative le mardi matin, de 11h30 à 12h30 (voire 13h suivant la fréquentation), dans les communes de Charnècles et de La Murette en alternance (le 3ème mardi à La Murette et le 4ème à Charnècles).

Du 15 juillet au 26 août, elles seront regroupées à Moirans les mardis et vendredis de 9h à 12h. Il n'y en aura pas du 13 au 19 août.

Ce fonctionnement sera revu par la suite suivant « le succès » des permanences et l'avancée du recrutement. Pour plus de renseignements contactez l'AIPE au **04 76 35 66 75** ou **[aipe.association@orange.fr](mailto:aipe.association@orange.fr)**

#### ***Enquête publique du SCOT et du DAC***

Une enquête publique conjointe portant sur le Schéma de COhérence Territoriale de la région urbaine de Grenoble (SCOT) et le Document d'Aménagement Commercial (DAC) a débuté le 4 mai et se déroulera jusqu'au 4 juillet 2012.

Les dossiers d'information sont consultables en Mairie ou sur le site : [www.scot-region-grenoble.org](http://www.scot-region-grenoble.org)

Vous pouvez faire part de vos observations :

- par envoi postal à Monsieur le Président de la commission d'enquête Etablissement public du Scot de la région urbaine de Grenoble, 21 rue Lesdiguières, 38000 GRENOBLE
- sur les registres mis à votre disposition dans les mairies de Voiron, Voreppe, Tullins, Moirans, Rives et St Geoire en Valdaine ainsi qu'à la Communauté du Pays Voironnais.

#### ***SNCF : des travaux sur la voie ferrée***

Du 1<sup>er</sup> juillet au 15 octobre, sur la voie 1 de la ligne Lyon-Grenoble, de gros travaux seront réalisés par la SNCF (remplacement des rails, des traverses et du ballast) entre St André Le Gaz et Moirans.

Pour ce faire, **DU 06 AOÛT AU 09 SEPTEMBRE**, il est impératif de « condamner » le passage à niveau 73, dit du Demay. Toute circulation (automobile, vélo, moto, piétons, etc...) est strictement interdite.

La déviation sera assurée par le Chemin des Ecoliers, la RD12, le Chemin des Bouleaux et le Chemin de la Martelière.

## ***La photo fait son cinéma dans le Voironnais***

Dans le cadre des 24èmes rencontres photographiques du Voironnais, la salle des mariages de St Cassien accueille jusqu'à fin juin l'exposition « De ciels en terres » d'Elisabeth Dreneau.

L'artiste vous accueillera :

Les mercredis 13, 20 et 27 juin de 14 h à 16 h – le dimanche 17 juin de 16 h à 18 h et le samedi 23 juin de 10 h à 12 h  
L'exposition peut être visitée aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

### ***Elections législatives***

Le deuxième tour des élections législatives aura lieu dimanche 17 juin de 8H à 20H dans la salle socio-culturelle.

### ***Déchets végétaux***

Nous vous rappelons que le brûlage est interdit par arrêté préfectoral. Veuillez utiliser les déchèteries. Vous pouvez aussi composter dans votre propriété. En aucun cas le dépôt de ces déchets ne doit être effectué sur la propriété voisine ou sur le domaine public (voie communale, chemin rural, sentier...).

## **Informations diverses**



### ***GUEPES 38***

Besoin de faire détruire un nid de guêpes ?  
Contacter Guêpes38, ils interviennent 7 jours sur 7 sous 48 heures.  
Tel : 06 07 14 13 49  
ou [www.guepes38.com](http://www.guepes38.com)

### ***LE CYNIPS DU CHÂTAIGNIER***

Des techniciens du groupement de défense contre les organismes nuisibles se déplacent sur la commune actuellement pour la mise en place d'un plan de surveillance afin d'avoir une meilleure connaissance de la densité des châtaigniers et de pouvoir déceler la présence de cynips (petit hyménoptère qui attaque les châtaigniers).

## **Informations C.A.P.V.**

### ***Collecte sélective des ordures ménagères :***

A partir du 18 juin, les tournées de collecte des ordures ménagères seront réorganisées. Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres une information et les nouveaux calendriers à coller sur vos bacs.

#### **Ce qui va changer :**

Le jour et / ou l'horaire.

#### **Ce qui ne change pas :**

La fréquence des collectes

Pour plus d'informations : 0 800 508 892

## **Village en fête : les dates à retenir**

- |              |                                                                             |              |                                                                               |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| <b>15/06</b> | AG. ASL.                                                                    | <b>15/08</b> | 16 quadrettes 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> division<br>AMICALE BOULES |
| <b>17/06</b> | Tournoi de football ASL                                                     | <b>23/08</b> | Voyage organisé par l'Amicale<br>des Anciens Combattants<br>(ouvert à tous)   |
| <b>23/06</b> | Spectacle des écoles et kermesse<br>du SOU DES ECOLES                       | <b>14/09</b> | Pot d'accueil du Sou des écoles                                               |
| <b>24/06</b> | V.T.T et Randonnée pédestre des Collines<br>du X'COUNTRY-CLUB de Chartreuse | <b>21/09</b> | A.G du SOU DES ECOLES                                                         |
| <b>07/07</b> | Concours de BOULES municipalité et<br>associations                          | <b>07/10</b> | Pucier du COMITE DES FETES                                                    |
| <b>22/07</b> | Sortie Montagne A.S.L.                                                      | <b>14/10</b> | Vente de brioches A.S.L                                                       |
|              |                                                                             | <b>20/10</b> | Soirée théâtre du SOU DES ECOLES                                              |





# **COMMUNE DE SAINT-CASSIEN**

## **Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**

### **REUNION PUBLIQUE**

Dans le cadre de la révision du POS pour élaborer un P.L.U, Monsieur le Maire de SAINT-CASSIEN et son conseil municipal informent toutes les personnes intéressées qu'une réunion publique aura lieu le

**LUNDI 25 JUIN 2012**

**A 20h00**

**Dans la salle des fêtes**

Seront présentés, lors de cette réunion :

- Rappel du Projet d'Aménagement et de Développement Durable
  - Carte des Aléas
  - Zonage
  - Règlement



**La 12<sup>ème</sup> étape du Tour de France  
St Jean de Maurienne/ Annonay  
traversera Saint-Cassien**

**LE VENDREDI 13 JUILLET**

**Les cyclistes arriveront de Voiron, au Royer, empruntant la RD12, en direction de Rives à partir de 12 h 30.**

***Pour que nous gardions tous de ce passage le meilleur souvenir possible, il convient que celui-ci s'effectue dans des conditions de sécurité optimale.***

**Les dispositions suivantes seront appliquées :**

- La Route de Chartreuse et celle du Vercors seront interdites à toute circulation de 11 H à 15 H environ,
- Tout accès à la RD12 sera interdit, et par conséquent, les voies communales ou privées débouchant sur cette route seront barrées.

**Nous vous recommandons prudence et vigilance aux abords du circuit :**

- \* Respectez les consignes données par les agents sur place....
- \* Surveillez bien vos enfants, ne les laissez pas traverser ou aller sur la route,
- \* Ne vous installez pas en sortie de virage, sans visibilité...
- \* Attention au passage de la caravane publicitaire : restez sur le bord de la route et ne vous précipitez pas sur les objets tombés sur la chaussée...
- \* N'allez jamais au-devant des coureurs, ne courez pas à leurs côtés, même pour les encourager...
- \* Si vous avez un chien, tenez- le en laisse...

**Le passage du Tour s'accompagne d'une opération « Préserver l'environnement: Route Propre ». Des sacs poubelles seront placés aux principaux points de rassemblement du public. Merci de les utiliser.**

**Mais, le passage du Tour, c'est aussi un moment festif et convivial.....**

A la garderie scolaire, avec Brigitte et Marion, les enfants ont commencé la confection de décoration pour le village : guirlandes, fleurs en papiers pour orner un vélo ...

Dans les trois écoles de St Cassien, aidés de leur enseignante, ils préparent une grande fresque ...

Venir nombreux, le Jour J, découvrir leur travail, c'est la meilleure façon de les remercier !!!!!



Vous aussi, habitants de la route de Chartreuse et de la route du Vercors, vous pouvez, si vous le désirez, décorer votre habitation sur le thème retenu par la commune « Le Village Jaune »..... Des ballons de baudruches seront à votre disposition en mairie...

*Si vous aussi vous désirez participer à la décoration ou à la mise en sécurité du parcours, n'hésitez pas à prendre contact avec Daniel AILLOUD ou Christine FESTAZ, élus référents. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues....*

**BONNES VACANCES A TOUS**